

<b>DEPARTEMENT</b>
LOIRET
<b>CANTON</b>
CHALETTE-SUR-LOING
<b>COMMUNE</b>
CHALETTE-SUR-LOING
<b>NATURE DE L'ACTE</b>
5.4

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

N° : 112/2026

Liberté - Egalité -  
Fraternité

ARRETE DU MAIRE

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE  
A Mme Elodie TORRES, ADJOINTE AU MAIRE**

Le Maire de la Ville de Chalette-sur-Loing

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l' article L2122-18 ;

**VU** le procès verbal en date du 28 mars relatif aux élections du Maire et des adjoints de la commune de Chalette sur Loing et valant délibération ;

**CONSIDERANT** la nécessité de donner délégation aux adjoints au Maire afin de permettre une bonne administration de l'activité communale ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Délégation de fonctions et de signature est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, à Madame Elodie TORRES, adjointe au Maire, dans l'exercice des attributions du Maire concernant les matières suivantes :

- Sport

**ARTICLE 2** : Cet arrêté fera l'objet d'un affichage et figurera au registre des arrêtés de la commune.

**ARTICLE 3** : ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La préfecture du Loiret ;
- Madame le Receveur municipal ;
- Madame la Directrice générale des services ;
- Madame Elodie TORRES à titre de notification.

Notifié le 31/03/2026

Fait à CHALETTE-SUR-LOING, le 31/03/2026

L'Adjointe au Maire

Le Maire,

Madame Elodie TORRES

M. Franck DEMAUMONT